

## LE CENTRE DE RECHERCHE ET INNOVATION EN BIOLOGIE SANTE - CRIBS

Au cœur du CHU de Montpellier, de l'espace et des ressources au service de nos innovations

L'implication du CHU de Montpellier, au côté de ses partenaires, dans les activités d'innovation en biologie santé a toujours été une priorité. De nombreuses collaborations se sont tissées, depuis plusieurs années, entre les acteurs du secteur privé et les équipes académiques.

Le programme MED VALLEE et la stratégie du schéma directeur immobilier du CHU vont permettre de renforcer les collaborations public-privé en matière de diagnostic et de traitement en santé en facilitant l'accès à l'expertise, aux ressources biologiques ainsi qu'aux données de santé associées.

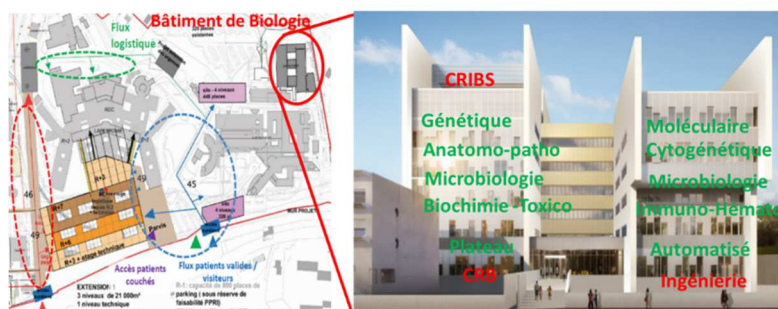
**2024 sera l'année d'ouverture du nouveau bâtiment de Biologie du CHU**, un site de 15 000 m<sup>2</sup> dédié aux activités de biologie hospitalière, en lien direct avec les infrastructures de recherche clinique du CHU et les unités de recherche fondamentale Universitaires, CNRS et INSERM situées sur le Campus santé. Ce positionnement stratégique favorisera l'émergence d'une recherche collaborative qui pourra s'appuyer sur les compétences variées des cliniciens, biologistes, chercheurs et un environnement de haute qualité pour les entreprises et start-up du domaine.

Ce bâtiment regroupera sur 7 niveaux, l'ensemble des disciplines biologiques et des laboratoires du CHU :

- Le rez de jardin sera réservé au Département d'Ingénierie Cellulaire et Tissulaire, première étape des Médicaments de Thérapie innovante (MTI) et le Centre de Ressources Biologiques (CRB) où sont conditionnés les échantillons du CHU.
- Le rez-de-chaussée sera dédié au Préanalytique et au Plateau d'Urgence et de Réponse Rapide. L'ensemble des prélèvements du CHU et des activités de recours au niveau régional (GHT, partenariat ICM, cliniques privées ...) arriveront sur ce point d'entrée unique.
- Le premier étage regroupera les disciplines Biochimie-toxicologie, immunologie et hématologie et comprendra une plateforme de cytométrie de flux et une plateforme de méthode séparative.
- Le deuxième étage sera consacré à l'anatomo-pathologie, la biopathologie et la cytogénétique.
- Le troisième étage est entièrement consacré à la génétique moléculaire.
- Le quatrième étage regroupe les activités de microbiologie (virologie, bactériologie et parasitologie-mycologie) et comportera un L3.

A chaque niveau des espaces libres d'innovation seront disponibles pour les équipes et les partenaires.

Le dernier étage sera quant à lui entièrement consacré à la recherche et l'innovation. Il sera pensé comme un lieu d'échange et de coopération public-privé, doté de structures modulaires attractives pour les industriels de la région et hors-région, quelque soit leur taille et leur statut.



Cette

opportunité architecturale, permettra de structurer un **Centre de Recherche et Innovation en Biologie Santé (CRIBS)**. Il a l'ambition d'être un catalyseur entre les compétences biocliniques du CHU, les partenaires de recherche et le dynamisme des entreprises en santé.

**Le CHU, en association avec ses partenaires et avec le soutien des collectivités publiques, vous propose, dès à présent, de rejoindre le CRIBS** pour expérimenter et développer différentes modalités de travail ensemble. Les collaborations proposées pourront être graduées selon vos besoins, vos projets, et vos intérêts. Elles peuvent aller de l'accès direct aux échantillons biologiques seuls ou associés à des données de santé dans le cadre du BBLRO<sup>1</sup>, à la mise à disposition d'espaces de laboratoire pour le développement et/ou la validation méthodologique ou la preuve du concept clinique, ou enfin jusqu'à la structuration de laboratoires communs en partenariat public-privé.

Un **Appel à Manifestation d'Intérêt** est lancé pour identifier les entreprises et partenaires qui souhaiteraient participer à la constitution du CRIBS. Ces nouveaux partenariats permettront non seulement de bénéficier et de s'appuyer sur les ressources du CHU, en termes de compétences scientifiques, de données biologiques, d'informations associées, mais également d'accéder si besoin aux équipements de pointe, **dans les locaux même du bâtiment de biologie**, et selon des modalités simplifiées.

Vous trouverez ci-joint l'AMI à remplir d'ici le 15 juillet 2023 pour expliciter votre besoin et vos projets.

➤ [Lien vers l'AMI](#)

Les dossiers d'AMI seront instruits sur le 2<sup>ème</sup> trimestre 2023 pour obtenir les informations complémentaires nécessaires. Certains projets pourront démarrer dès 2024, d'autres et notamment ceux nécessitant une installation physique dans les nouveaux locaux, seront possibles à partir de 2024. La période intermédiaire permettra de finaliser les besoins, les accords de partenariat et de simplifier au maximum les circuits de fonctionnement et d'accès aux ressources, avant l'ouverture des laboratoires.

La gouvernance de CRIBS est réduite et partagée. Le comité d'étude des dossiers sera composé d'un groupe de 5 experts du CHU de Montpellier, de représentants des industriels<sup>2</sup>, de la Région Occitanie<sup>3</sup>, de représentant de l'Université.

N'hésitez pas à nous adresser votre manifestation d'intérêt que nous instruirons et accompagnerons avec le plus grand intérêt !

## La gouvernance du CRIBS

---

<sup>1</sup> BioBanque Languedoc Roussillon est la porte d'entrée pour la cession et les partenariats autour des échantillons biologiques, vous permettant l'accès aux biobanques du CHU de Montpellier, du CHU de Nîmes, de l'ICM et du CH de Perpignan. Toutes les informations sur <https://biobanqueslr.com/>

<sup>2</sup> Les représentants du pôle de compétitivité et de LEADER Occitanie

<sup>3</sup> L'équipe d'Ad Occ